



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

Séance du 14 MARS 2013

Le quatorze mars deux mil treize, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Geneviève DRACHKOVITCH, 1er Adjoint - Jean-Paul NARCY, 2^{ème} Adjoint - Alain PICARD, 3^{ème} Adjoint - Francis ARNOUX - Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN - Béatrice LAMOUREUX - Henri VIGIER.

Absents excusés : Madame Marie-Thérèse MINARD et Monsieur Alain BOURGEX.
Monsieur BOURGEX a donné pouvoir à Monsieur NARCY.

Secrétaire de séance : Madame Geneviève DRACHKOVITCH.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2012

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2012 lequel se résume ainsi :

Fonctionnement

dépenses : 240 204.93 €
recettes : 282 208.94 €

Investissement

dépenses : 111 191.21 €
recettes : 83 829.70 €

Résultats exercice 2012

Section de fonctionnement : + 42 004.01 €
Section d'investissement : - 27 361.51 €
Soit, un excédent de 14 642.50 € sur l'exercice 2012
Reports exercice 2011 : + 80 173.77 €
Soit un excédent global de 94 816.27 €

Sur les travaux prévus en 2012, il reste à réaliser :

Dépenses : 56 000.00 €
Recettes : 10 765.00 €
Soit, un besoin de financement de 45 235.00 €

Ce qui se traduit par un excédent global de clôture de :
(94 816.27 € - 45 235.00 €) = 49 581.27 €

Le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal.
Ces deux documents sont adoptés à l'unanimité.





COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

Prévisions budgétaires 2013 et dossiers en cours

- ≡ Horloge de la mairie : son remplacement s' est élevé à 1 393.34 €.
- ≡ Travaux de restauration de l' église : le dossier d' étude a été transmis au service de l' architecture pour avis.
- ≡ Travaux de réhabilitation de la maison de Vesvres
- ≡ Etude pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente
- ≡ Plantations : aménagement autour du Monument aux Morts
- ≡ Pose d' un radar pédagogique à l' entrée de Garchy, rue Ernest Durand
- ≡ Reconduction des subventions octroyées aux différents organismes

Questions diverses

≡ **Réforme des rythmes scolaires :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nouvelle organisation du temps scolaire engendrée par la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2013.

Il fait part des différentes réunions tenues à ce sujet avec le représentant de l'Etat, le DASEN, les enseignants du S.I.R.P. et les représentants de parents d'élèves.

Il rappelle les modalités de répartition de la participation de chaque commune au fonctionnement du S.I.R.P. et la mise à disposition par les communes de personnel pour l'accomplissement de certaines tâches.

Il est décidé d' appliquer cette réforme dès la rentrée 2013, en fonction de l'emploi du temps proposé par les enseignants des quatre communes de SIRP ; le mercredi matin sera scolarisé.

≡ **Attribution de l' indemnité d' administration et de technicité :**

En application des textes en vigueur, il est décidé de mettre en place l' attribution de l' indemnité d' administration et de technicité aux agents relevant du cadre d' emploi de la filière technique.

Il est décidé d' appliquer un coefficient de 1 au montant de référence annuel fixé par arrêté ministériel.

≡ **Contrat rivières :**

Monsieur le Maire présente la démarche « rivières portée par le Pays Bourgogne Nivernaise.

Il fait part des différentes réunions tenues à ce sujet.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l' eau, les bassins versants de la Vrille, du Nohain et du Mazou ont été identifiés comme des territoires à forts enjeux de sécurité et de santé publiques, (inondations, eau potable notamment).

Les services de l' Etat en charge de la qualité des eaux ont constaté que les eaux souterraines et superficielles de ces bassins versants présentent une certaine altération liée à divers facteurs.

Les bassins versants concernés se situent en grande partie sur le territoire du Pays Bourgogne Nivernaise, et ce dernier a été désigné comme porteur et pilote de la démarche de diagnostic territorial.

Le conseil municipal, à la majorité (8 pour - 1 contre), décide d' approuver l' engagement par le Pays Bourgogne Nivernaise, de la démarche de diagnostic territorial, première étape vers la réalisation d' un contrat de rivière.





COMPTE-RENDU du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

≡ **Changement des limites d'agglomération sur la RD 184 au hameau de MAIZIERES**

Considérant que le support bâti s'est étendu sur la Voie Départementale n° 184, le panneau « Maizières », à l'entrée ouest, côté Le Puisac, sera déplacé selon les directives des services de l'équipement.

≡ Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier du Docteur Monnerot, conseiller général, présentant un nouveau service mis en place au sein du conseil général afin d'aider les collectivités dans leurs différents projets liés à la voirie.

≡ Suite au passage de l'épaveuse de la communauté de communes, il est nécessaire d'enlever certaines branches surplombant la voie publique. Des conseillers municipaux s'en chargeront.

La séance est levée à vingt et une heures trente minutes.

